

HABILITATION ÉLECTRIQUE BE MESURAGE-VÉRIFICATION

FORMATION INITIALE - PRÉPARATION ET PASSAGE DU TEST

FORMATION

OBJECTIFS

- En basse tension (BT), effectuer exclusivement des mesurages de grandeurs électriques ou non électriques, des vérifications initiales ou périodiques d'installations.
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions dans le cadre de vérifications et de mesurages.
- Réaliser des opérations d'ordre électrique en BT.
- Connaître la réglementation, la norme NFC 18-510 et le principe des habilitations.

MODALITÉS ET RESSOURCES

Formateur expert en risques électriques.
Salle de formation dédiée, espace personnel e-learning.
Plateau technique et outillage spécifique.
Documents-soutiens projetés, exposés, quiz en salle.
Mise en application des connaissances acquises, mises en situation professionnelles.

Durée : 21h soit 3 jours.

Prérequis : Justifier de connaissances en électricité acquises par l'expérience et/ou la formation, avoir obtenu un score d'au moins 70% au test pré-formation.

Délai d'accès : 3 semaines maximum.

Limites d'effectifs : 4 à 10 stagiaires.

Public : Personnels devant effectuer des mesurages et des vérifications d'ordre électrique en basse tension.

Type de formation : En présentiel

Durée de validité : 3 ans

Tarif : 480,00€ HT par stagiaire.

Nous invitons les personnes en situation de handicap à nous contacter au préalable, afin d'étudier leurs besoins et ainsi adapter certaines de nos modalités de formation.

Formation conforme à la norme UTE C 18-510.
FORMACODE : 24049 Habilitation électrique
CS 240 ÉLECTRICITÉ
NSF 255 - Electricité, électronique (non compris automatismes, productique)
CODE(S) ROME : H1504

FORMENERGIE est un organisme certifié QUALIOP1 au titre de la catégorie :

ACTIONS DE FORMATION

Évaluation individuelle théorique et pratique sanctionnée par la remise d'un avis après formation, d'un certificat de réalisation et d'une attestation de formation.

Indicateurs qualité :

Taux de satisfaction stagiaires

Taux de satisfaction client

PROGRAMME

PROGRAMME

Théorie tronc commun 2 (TC2)

- Les effets du courant sur le corps humain.
- Ouvrages et installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Principes, symboles, limites et formalisation des habilitations électriques.
- Principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique, évaluation des risques, surveillance électrique des opérations.
- Mise en sécurité d'un circuit : description et vérification d'absence de tension.
- Protection collective : caractéristiques, identification, contrôle et utilisation.
- Protection individuelle : identification, contrôle et utilisation.
- Equipement de travail (matériel et outillage) : risques et mise en œuvre.
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel et/ou d'incendie dans un environnement électrique.

Module 11 BE mesurage-vérification

- Connaître la fonction des matériels électrique : coupure, protection, séparation...
- Identifier le chargé d'exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui (documents, informations), respecter ses consignes et instructions.
- Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité.
- Connaître et utiliser les documents applicables lors d'une intervention (autorisation de travail, instructions de sécurité...).
- Appliquer les mesures de prévention lors d'une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter.

Évaluation des acquis (QCM d'une durée d'environ 30 min accompagné d'un test pratique d'une durée d'environ 30 min).

INFORMATIONS



Dates de session et inscription